

CONTRAT D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Nom, Prénom de l'enfant :

Nom, Prénom du responsable légal :

Ecole élémentaire (précisez la classe) :

École maternelle (plus de 5 ans révolu uniquement) :

Régime alimentaire : Repas du jour Repas sans porc Repas végétarien

Possibilités d'inscription :

Forfait mensuel : périscolaire midi – soir – journée – mercredi – semaine complète

Formule ponctuelle : pour des accueils occasionnels, irréguliers ou sur planning. Chaque temps d'accueil hors forfait est facturé à l'unité selon les tarifs en vigueur. Les demandes peuvent se faire sur le Portail Familles ou par écrit 4 jours avant la date demandée (hors week-end et jours férié). **Attention : ces accueils sont honorés sous réserve de places disponibles et ne sont pas prioritaires.**

Pass vacances 3 semaines : valable pour 3 semaines complètes sur le temps des petites vacances.

Une semaine entamée est une semaine déduite. Aucun report de semaines non consommées ne pourra être effectué sur l'année suivante. Le pass vacances fonctionne sur le principe d'un forfait payable mensuellement sur 10 mois d'activité de septembre à juin de l'année suivante et ne peut être souscrit qu'en début d'année (avant fin septembre).

Cochez la(les) case(s) correspondante(s) au(x) temps d'accueil choisi(s) :

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Midi	16h15 18h30	Midi	16h15 18h30	8h00 13h30	8h00 18h30	Midi	16h15 18h30	Midi	16h15 18h30
Sem paire										
Sem Impaire										

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et y adhérer.

Dans le cadre des formules « Forfait mensuel » je note que l'OPAL appliquera le forfait mensuel adapté au présent contrat. Des modifications peuvent être prises en compte avant le 30 septembre, sous réserve de places disponibles.

Fait à Lipsheim, le

Signature